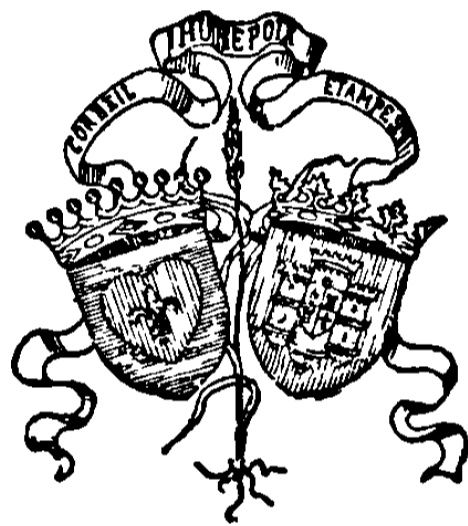


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

13^e Année — 1907

2^e LIVRAISON



PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,
LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
Rue Bonaparte, 82
—
MCMVII

LA PAROISSE
DE
SAINT PIERRE D'ÉTAMPES⁽¹⁾

FABRIQUE — LEGS A L'ÉGLISE — CONFRÉRIES

1591. — 2 mai, Germaine Dauthon, femme de Pierre Colleau, fait un testament en présence de Jean Larsonneur, notaire, et de Cyr Chevallier, vicaire, par lequel elle lègue à l'Eglise une rente annuelle et perpétuelle d'un écu et un tiers d'écu sol, à prendre sur une maison sise rue de l'Avalloir, dont elle laisse la jouissance à son mari.

Peu de temps après, sans doute après la mort de ce dernier, les frères Médard et Eloy Dauthon, fils de Léonard, vigneron, héritier de Germaine Dauthon, sa nièce, augmentent ce don par la constitution d'une rente de 6 livres 5 sols tournois à prendre sur la maison, rue de l'Avalloir, et sur un arpent un quartier de terre au champ tier du Cochereau en deux parties d'égale contenance, et sur 3 quartiers au champ tier du Bordeaux (2).

1603. — Testament signé « Le Roy, Vramant, Boullemier et Jehan Gorron », par lequel Perrine Boilleau, veuve de Mathieu Vrament, demande que son corps soit enterré au cimetière de Saint Pierre près de ses parents et amis ; elle donne à l'église de sa paroisse, cinq sols, et aux autres églises, quinze deniers, moyennant trois services

(1) Pour la 1^{re} partie, voir Bulletin de 1907, pages 31 et suivantes.

(2) Archives de S.-et-O. E. 3780.

à messe haute et vigiles, un service au bout de l'an, et deux livres de cire pour son luminaire,

1604. — Citation de Mathurin Gaury, marguillier.

1604. — 17 Août, testament de Michelle Debrye, femme d'André Thibault. Elle veut être enterrée dans le cimetière et qu'il soit sonné le glas de sa paroisse. Elle demande trois services à son intention avec messes hautes ou basses, vigiles à trois leçons, recommandaces et saluts accoutumés. Elle lègue à l'église de S. Pierre, trois sols ; à Saint-Symphorien, 2 deniers ; à l'Hôtel-Dieu de Buval, onze deniers ; à Notre-Dame, à St^e-Croix et à St-Basile, chacun cinq sols. Le tout fait en présence de Jehan Verret, prêtre, chanoine de St^e-Croix, de M^{re} Jean Boureau, chirurgien, du mari de la testatrice et du curé Le Roy.

La chapelle de St-Symphorien figure, au XII^e siècle, avec l'église de S. Pierre d'Etampes, au nombre des biens possédés par l'abbaye de S. Benoît-sur-Loire « *ecclesiam sancti Symphoriani* » (Recueil des chartes, ouv. cité plus haut).

Nous manquons de renseignements sur cette chapelle dont les registres paroissiaux ne parlent pas. Elle était bâtie au-dessus d'une fontaine qui existe encore, sur une hauteur qui domine les maisons de la rue Sadi-Carnot, autrefois rue du Sablon et à laquelle conduit une ruelle encore dénommée « ruelle de S. Symphorien ». Dépendant de la fabrique de S. Pierre, cet édifice a été vendu en 1793, pour 1145^f, comme bien national, nous dit M. L. Marquis, et démoli. On a trouvé aux alentours des ossements, des vases funéraires, dénotant l'existence d'un ancien cimetière (1).

Le 4 Septembre 1790, quelques membres du conseil général de la commune d'Etampes se transportèrent à la chapelle de S. Symphorien. Ils remarquèrent qu'elle était dans un état de délabrement si absolu et de ruine si prochaine qu'il n'était pas possible de croire qu'elle pût être rétablie solidement par simple voie de réparations, qu'il fallait qu'elle fût ou reconstruite, ou détruite en entier. Cette visite avait eu lieu sur la demande des habitants de S. Pierre ; on décida qu'il leur serait répondu, dans la personne du 1^{er} marguillier, que la commune ne pouvait prendre, pour le moment, aucun arrêté à ce sujet, attendu que l'Assemblée nationale devait, sous peu,

(1) Voir « *La Chapelle et la Fontaine de Saint-Symphorien à Etampes* », par M. MAX. LEGRAND (Bulletin de la Société de Corbeil et d'Etampes, 1895).

rendre un décret relatif à la conservation, ou à la démolition des temples, églises et chapelles nécessaires, ou inutiles.

L'Hôtel-Dieu de Buval était très ancien ; il est cité dès 1404 sous le nom de *Beval* et, en 1468, « l'Aumosne de Buval ». Il était situé à gauche de la rue Sans-Pain, dite aujourd'hui la rue du Sablon. Il jouissait en 1648 d'un revenu de 4000 livres (1). En 1699, ses biens furent réunis à ceux de l'Hôtel-Dieu actuel ; il n'en reste plus aucun vestige (2).

Cet établissement est quelquefois mentionné dans les registres paroissiaux :

1644. — 6 novembre, décès à l'Hôtel-Dieu de Buval, d'Etienne Maugars, de la paroisse d'Ormoï la Rivière.

1651. — jeudy 3 avril, décès d'un fils à Pasquet Janvier, à l'Hôtel-Dieu de Buval.

1657. — 24 février, cejourd'hui a esté inhumé en notre cimetièrre, Jean Gates, qui se disoit estre du village d'Arbonne en Gastinois, lequel avoit esté quatre mois malade à l'hospital de Buval (3).

1669. — lundy 25 février, inhumé au cimetièrre le corps d'un enfant décédé au lieu de l'hospital de Buval, de ma paroisse.

Sous le n° 3829 de la série E des archives de Seine-et-Oise, on voit un cueilleret, ou état de cens dus au seigneur du Bourgneuf par l'Hôtel-Dieu de Buval.

1651. — Pierre Nicolas, vigneron, sonneur de S. Pierre.

1659. — Georges Hamouy, huissier et marguillier de notre église.

1608. — Testament de la femme de Jehan Navais. Elle veut et entend être enterrée au cimetièrre dans un cercueil de bois ; qu'il lui soit sonné un gros glas en sa paroisse, et qu'il soit employé pour son luminaire 3 livres de cire.

Elle veut aussi qu'il lui soit dit trois services solennels et quatre grandes messes hautes avec vigiles à plusieurs leçons.

Elle donne et lègue à l'église de S. Pierre, sa p^{me}, 10 sols pour être mise aux prières ; aux églises de Notre-Dame, de S. Basile, de S. Gilles et de S. Martin 1 sol et 3 deniers chacune ; autant à la mala-

(1) L. MARQUIS, *loc. cit.*

(2) « *Etampes pittoresque, la ville* », p. 238 (2^e édit.).

(3) L'hôpital de Buval n'avait donc pas de cimetièrre particulier comme en avaient un tous les établissements de la ville, et, en particulier, Saint-Symphorien.

drerie de S. Lazare (1) ; à S. Symphorien et à l'Hôtel-Dieu de Buval chacun 10 sols 6 deniers.

1612. — 19 nov^o. — Titre nouvel de 25 sous de rente donnés à l'église S. Pierre par Gervaise Péronnet, veuve de Léonard Dauthon par son testament reçu devant Pierre Le Roy, curé du bourg, passé par Eloy Dauthon, fils de la testatrice, au profit de la fabrique, représentée par Jean Villemaire et Jean Louchon, marguilliers (2).

1624. — 5 mai, constitution d'une rente de 40 sous tournois, au capital de 32 livres tournois, provenant d'une fondation d'obit pour Bernard Coquet, faite par Madeleine Georges, veuve en dernières noces de Pierre Buchez, ou Buchet, au profit de la fabrique de S. Pierre d'Etampes, acceptant par Jean Papillon, Pierre Jubin, Eloi Barbault et Pierre Boucher, marguilliers en exercice et du consentement de Pierre Le Roy, curé, Jean Jubin, Jean Bouchon, Michel Boulemier le jeune, Jean Halle, Artus Lemaire, Zacharie Vallée, François Baudry, Michel Baudry, Jean Villemaire, Guillaume Lecomte, Pierre Joisneau et plusieurs autres habitants de la paroisse.

Cet extrait est tiré des archives de Seine-et-Oise (E. 3784) qui mentionnent encore à la suite la constitution d'une rente de 37 sous 6 deniers faite par Michel Mercier le jeune, vigneron, au profit de la Fabrique et le transport d'une rente de 20 sous tournois à prendre sur Mathieu Boucher, vigneron, à Louis Barrat, chapelain de Notre-Dame.

Nous verrons dans un autre chapitre qu'en 1630, Benigne Le Ragois, alors seigneur du Bourgneuf, fit à la Fabrique 25 livres tournois de rente annuelle destinée à l'entretien d'un maître d'école en échange d'une ruelle publique traversant sa propriété dont les habitants lui firent l'abandon.

« Lemercredy 18 juin 1637, fust célébré un service de la Confrérie de S. Sébastien pour la deffuncte Catherine Chartier ; le 19, un service de la Confrérie du S. Sacrement ; et le 20, un autre service de la Confrérie de S. Claude ».

1648. — Citation de la confrérie de Notre-Dame de Liesse.

1656. — « Jeudy 26 octobre, enterré au cimetièrre Simonne Courtillet, vivante femme de François Massoneau, demeurant à Bouville ; vu la permission du Sr curé de Bouville et avec le certificat

(1) V. « Comptes de Recettes et de Dépenses de la maladrerie et léproserie de Saint-Lazare de 1552 à 1556 », Fontainebleau, Bourges, 1903.

(2) Arch. de Seine-et-Oise, E, 3780. V. l'année 1591.

verbal de sa vie et mort chrestiennes, laquelle m'a dit qu'elle a fait *quelque laiç à nre église* et qu'il faut voir chez le notaire dudit lieu, détenteur de son testament ».

Claude Villemaire, maréchal, et Cantien Faye, vigneron, sont cités en qualité de marguilliers.

Le dernier est mentionné dans une pièce des archives (E 3795), sans date précise, mais qui doit se rapporter à cette époque, dans laquelle il est dit que « Claude Fontaine, curé de S. Pierre d'Etampes, Denis Leblanc, sergent royal, Simon Joly, maréchal, et Pierre Nicolas le jeune, vigneron, marguilliers dudit S. Pierre, considérant que la Fabrique a 22 livres 1 sou tournois de rente en 7 parties à prendre sur plusieurs particuliers morts et sans biens, ou vivants et insolvables, assignées sur quelques maisons sises au faubourg S. Pierre, à présent en ruines *depuis les guerres dernières*, transportent, moyennant la somme de 359 livres 4 sous à noble homme Nicolas de Cœurs, Sr du Bourgneuf, receveur et payeur des rentes assignées sur les tailles de la ville de Paris, 111 sous sur François et Cantien Faye, vigneron, 100 sous sur Jean Boucher et Pasquier Mercier, 4 livres 2 sols 6 deniers tournois sur Éloi Dantton l'ainé, vigneron, et 32 sols tournois sur Cantien Demollière ».

Jeudy, 8 mars 1657, enterré au cimetière Catherine Jourdain, veuve de Pierre Martinet, laquelle après avoir dressé son testament devant moy etc.

1658. — 27 novembre, inhumé au cimetière, Martine Lhoste, veuve d'Estienne Moreau, vivant m^d hostelier... et, par son testament, passé devant le curé soussigné, aurait légué à *nre église* un demi-arpent de pré situé en la prairie entre les deux rivières, proche le moulin Foulleret, à la condition d'un obit.

1660. — Pierre Buchet, vigneron, marguillier.

1662. — Jacques Vallée, ép. de Perrine Simonneau, marguillier.

1662. — Aujourd'huy jor de S. Jean, a esté inhumé en *nre* cimetière, Michel Leblanc, mon paroissien, âgé de 41 ans, praticien, et qui a demeuré cy-devant plusieurs années à Paris ès estuddes de notaires, homme sévère et de ceux qui ne plaisent pas au monde et à qui le monde ne plaît pas ; lequel après avoir reçu les sacrements en sa maladie et quatre ans devant fait son testament par *laquelle* il donne et fonde 200 # à *nre église* outre ceux que cy devant il lui avoit données pour des causes *exportées* (sic) *Requiescat in pace !*

1663. — Pierre Boulle, marchand boucher, marguillier.

1663. — 27 Février, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse, Toussainte Bourdon, femme de François Faye, vigneron, qui a fondé 5 livres 10 sols de rente à *nrre* église. Elle est morte d'hydropisie le lundy 26 Février (sic).

Marguilliers : en 1665, Toussaint Bauldry, vigneron ; en 1668, Michel Paris, aussi vigneron ; en 1671, Charles Durand, boulanger ; en 1672, F^{ois} Paris, laboureur.

1680. — Lundy 5 aoust, inhumation dans le chœur de S^{te} Croix, de M^{re} Pierre Boulemier (1), prêtre, chantre et chanoine de S^{te} Croix, originaire de cette p^{se} aagé de 69 ans. Il a fondé icy un obit et baillé 10 # de rente pour la confrérie des pauvres et de la charité.

1682. — Lucas Baudet, vigneron, marguillier.

1687. — Pierre Canano, sonneur de l'église. — 1695, Charles Roger, bedeau.

1694. — 16 mars, Marin Savouré, bourgeois d'Étampes, mandataire des créanciers de M. et de Madame du Bourgneuf, vend, à titre de rente foncière, au curé de Saint-Pierre, David Chassecuiller, un jardin situé près du presbytère. Cette vente est plus tard confirmée par Louise Julie de Cœurs, fille majeure, héritière de sa mère Jeanne Françoise de Bérard (2).

1704. — Jacques Vallée, m^d boisselier, marguillier.

L'an 1704, le Dimanche 2^e jour de novembre, à l'issue de la procession faite avant notre messe de paroisse, par vertu de certain édit donné du Roy au mois de Février 1704 et quittance de finance en datte du 27 septembre audit an, délivrée à Pierre Dochés, marchand épicier mercier, demeurant en cette paroisse, par lequel édit S. M. l'a créé en titre d'office de trésorier receveur es payement et marguillier perpétuel en notre église paroissiale de S. Pierre d'Étampes, pour, par ledit Dochés, jouir de tous les droits, privilèges et prérogatives y portés, nous, curé ayant fait la lecture de l'édit et quittance de finance à haute et intelligible voix dans le bureau de l'œuvre des marguilliers en charge, et en présence des habitants, nul ne s'y étant opposé, ny formé aucune opposition, ce faisant, nous avons installé et mis en possession de ladite charge de trésorier receveur et marguillier perpétuel de notre église paroissiale, ledit Pierre Dochés, et lui avons fait prendre ladite place

(1) Ancien vicaire de Saint-Pierre.

(2) Arch. de Seine-et-Oise, E 3811.

audit bureau après le serment par luy fait entre nos mains de faire son devoir en lad. charge, en présence des marguilliers en charge et des habitans. Fait, etc.

Claude Passereau, choriste en 1707 et Denis Savouré en 1718.

Marguilliers: 1707, Jacques Claudet; 1709, Pierre Rué, dit en 1715 « procureur de la Confrérie du T. S. Sacrement »; 1711, Pierre Roger, boursier; 1715, Eloy Dhoton (Dauthon); en 1724, Jean François Délivré, marchand; — 1721, Antoine Valot, bedeau.

Vers 1733, rente de 3 livres en faveur de l'œuvre et fabrique de S. Pierre par le marquis de Valory pour un terrain à lui cédé par les Chartreux d'Orléans.

Des procédures sont engagées à peu près vers la même époque entre M. de Valory et le Curé et marguilliers à l'effet de contraindre ces derniers à passer des déclarations au terrier du Bourgneuf (1).

1761. — Louis Blin, second choriste.

Les Valory se font adjuger un banc dans la chapelle de la S^{te} Vierge moyennant 6 livres 2 sous par an le 28 août 1763 (2).

En septembre 1777, Jⁿ B^{te} Barbier, curé de S. Pierre, adressa à la municipalité une requête à l'effet de faire reconstruire les gros murs du presbytère qu'il occupait, situé d'ancienneté rue de l'Alun, dont la ruine paraissait prochaine. Les habitants furent convoqués à l'hôtel de ville les 2 et 5 du mois à cet effet, entre autres, F^{ois} Grégis, chanoine, député du chapitre de Notre-Dame, propriétaire du fonds, Jean F^{ois} Baron, aubergiste, Claude Béchu, meunier, Philippe Bernard Delisle, apothicaire, etc. Ce dernier représenta que si les bâtiments étaient en péril, c'était que le S^r Curé avait fait faire des fouilles pour avoir une cave, ou bien que leur ancienneté en avait occasionné le dépérissement (3).

L'affaire revint le 16 Août 1778, M. de Valory proposant un échange et offrant de faire construire un nouveau presbytère à ses dépens, ce qui fut accepté, mais le contrat d'échange ne fut homologué au Parlement de Paris que le 21 août de l'année suivante : ce contrat stipule que les curé et marguilliers de la paroisse S. Pierre, comparissant par Jⁿ B^{te} Barbier, prêtre curé, Claude Béchu, m^d meunier farinier, Jean F^{ois} Baron, aubergiste et laboureur, F^{ois} Boucher, vigneron et Claude Launay, aussi vigneron,

(1) Arch. de Seine-et-Oise. E 3825 — 1735-1772.

(2) Arch. de Seine-et-Oise. E 3762.

(3) Archives de la Ville.

tous marguilliers en charge, cèdent à Charles Jean Marie, marquis de Valory, Seigneur du Bourgneuf, haut justicier et censier du prieuré de S. Pierre d'Etampes et autres fiefs réunis, gouverneur et grand bailli de la ville, bailliage et duché d'Etampes, capitaine commandant au régiment royal Lorraine-cavalerie, savoir : une maison sise au faubourg S. Pierre d'Etampes, ouvrant sur la rue de l'Alun, servant de presbytère, avec cour et jardin d'une contenance de 10 perches. De son côté, ledit marquis de Valory cède 3 quartiers de terre en ouche ou jardin clos de murs en partie, sis au même faubourg S. Pierre rue du Sablon et appelée l'Ousche aux Bas ronds (1). Les curé et marguilliers s'obligent à payer annuellement audit marquis de Valory 3 sous 9 deniers de cens dont sont chargés lesdits 3 quartiers de jardin ; le marquis s'engage à payer tous les frais des actes auxquels a donné lieu ou peut donner lieu pour l'avenir l'échange en question ; de plus, il se charge de faire construire incessamment à ses frais sur lesdits 3 quartiers de jardin une maison convenable et commode pour loger le curé de S. Pierre et ses successeurs ; toutefois sur le montant de ces frais les habitants et propriétaires des fonds de la p^{me} S. Pierre payeront la somme de 2000 # et ledit Marquis de Valory ne sera tenu que de l'excédent de cette somme (2).

M. de Valory avait acheté cette terre d'un nommé Renard, bourgeois de Paris. Il y fit, en effet, construire le presbytère qui servit bien peu de temps aux curés de S. Pierre. Cet édifice existe encore, au n° 27 de la rue Sadi Carnot, et quoique bien peu de personnes connaissent sa destination primitive, il attire le regard des passants par son architecture et la beauté de son jardin qui retient encore des escaliers, des rocailles, un pavillon, des allées contournées qui dénotent la fin du xviii^e siècle (3).

En 1782, le nouveau presbytère eut besoin de réparation ; on y dépensa 2000 livres qui furent recouvrées par une imposition sur

(1) Aussi « *aux Barons* ».

(2) Arch. de Seine-et-Oise. E 3829 — 1778-1779.

(3) Renseignements dus à M. PEZOUT, propriétaire actuel, grâce aux bons soins de M. PIERRET, ancien conseiller municipal.

On a découvert dans le jardin de cette maison un fragment de tympan du xii^e siècle, provenant vraisemblablement du portail principal de l'église de S. Pierre, qui se trouve aujourd'hui au Musée d'Etampes.

Notre ami et collègue M. L. Eug. LEFÈVRE a publié à ce sujet une savante notice dans le Bulletin de la Société de Corbeil-Etampes (1906, p. 134 et suiv.) sous le titre « Le Tympan sculpté de l'Eglise de S. Pierre d'Etampes » à laquelle nous renvoyons le lecteur.

tous les propriétaires de biens-fonds de la paroisse, comprenant aussi 6 deniers pour livre pour frais de recouvrement et de confection des rôles. Les S^r Jean Fois Baron et Antoine Valot, furent nommés collecteurs-répartiteurs dans une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville le 21 avril 1783.

INHUMATIONS DANS L'ÉGLISE

Nous avons vu que les premiers actes de sépultures de la paroisse de S. Pierre datent de l'année 1636 et qu'ils n'indiquent pas si les inhumations ont eu lieu dans l'église ou au cimetière.

Il faut descendre jusqu'en 1651 pour en trouver la première mention. Nous allons les rapporter brièvement :

1651. — mercredi 12 juillet, Marie Gillette, f^{me} de Louis Vallerault, marchand.

1654. — 23 septembre, *dans la chapelle de la Vierge*, Catherine Baron, femme de Louis Aleps, receveur du prieuré.

1655. — 5 décembre, *dans la chapelle de la Vierge*, Louis, enfant de Louis Aleps et de Perrine Gillet.

1658. — 23 janvier, inhumé dans notre église, *par suite de la rigueur du froid*, une petite fille nommée Françoise, morte en ma paroisse ce matin, ayant été *apportée des champs* le jour précédent.

1659. — 17 juillet, Magdelaine Huchet, fille de Lucas et de Jeanne Carnevilliers.

1660. — 29 mars, *dans la chapelle de la Vierge*, Lucas Huchet, maître cordonnier.

Vendredi 15 octobre, *dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse*, François Faye, vigneron.

1662. — 12 septembre, *dans la nef St Michel, près la porte du clergé*, Pierre Lamy, bourgeois d'Etampes, mort *aux Roches, sa maison*, lieu de ma paroisse.

Nous parlerons plus loin de ce lieu d'habitation depuis longtemps disparu.

— 15 novembre, une petite enfant à M. Cordest, élu à Etampes, trépassée chez Pierre Faye.

Cette enfant, prénommée Marie-Anne, avait été baptisée à Notre-Dame le 2 octobre, et avait eu pour parrain et marraine, Isaac Foudrier, écuyer, S^r de Boirvaux, commissaire ordinaire de l'artil-

lerie de France, lieutenant de la maréchaussée d'Etampes, et Simonne Laurent, fille de Nicolas, officier du Roi.

1663. — 27 février, *chapelle de Notre-Dame de Liesse*, Toussainte Bourdon, f^{me} de François Faye.

1665. — 18 janvier, Jacques, fils de Claude Hamoys, sergent, et de Simonne Gauret; et ce *dans la nef devant le crucifix, attendu la gelée.*

— 19 janvier, *derrière la chaire*, Marie, femme de feu Bart.

— 9 avril, Denise Aleps, 1 an.

— 24 avril, *chapelle de la Vierge*, Octave Louis, fils de Marin Savouré, marchand, et de Marguerite Marie.

1666. — 7 janvier, un petit enfant à M^r Simon Sergent.

1668. — Le mercredi des Quatre-Temps de Septembre, 19^e du mois, dans la *chapelle de la Vierge*, Jeanne de Cœurs, veuve de feu Jean Guéret, hôtelier en son vivant demeurant à Toury, mais depuis quelques années au Bourgneuf, où elle expira.

— 28 octobre, *chapelle de la Vierge*, Marie Magdeleine Aleps.

1669. — 22 mai, au-devant du balustre et cloison de la chapelle Notre Dame, c'est-à-dire à côté et *un peu au-delà du bureau du St Sacrement*, Denise Aleps, âgée de 5 ans.

— 23 novembre, Isabeau, 3 ans, fille de Simon Catin et de Fleurize Garreau.

1670. — 24 février, dans la *chapelle de Notre-Dame*, N... de Cœurs, 20 mois.

1672. — 28 avril, dans la *chapelle de la Vierge*, sous la tombe devant la porte de la sacristie noble h^{oe} Nicolas de Cœurs, s^r du Bourgneuf.

1673. — dimanche 23 juillet, dans la *chapelle Sainte Anne*, Antoinette Banouard, veuve de Philippe Regnard, boucher.

1675. — Dimanche 7 mars, inhumé devant la balustrade de la *chapelle de la Ste Vierge*, dans la nef, proche le bureau de la confrérie du S. Sacrement, Louis Aleps, laboureur, receveur du *prioré*, aagé de 43 ans, qui trespasa hier vers midy.

1675. — Jeudy 12 x^{bre}, *chapelle de la Vierge*, Nicolas Compotier, m^d âgé de 62 ans.

1677. — 15 sept^{bre}, *près le bureau du S. Sacrement*, Jean Baptiste, fils de M. de la Lucazière, procureur au parlement de Paris.

1679. — Vendredi 10 mars, *chapelle de la Vierge*, Armand Gabriel fils de M^{lre} Alexis de Cœurs.

1680. — 10 février, *chapelle Notre-Dame, proche et devant la sacristie, sépulture du Bourgneuf*, François Savouré, fils de Marin, receveur du Bourgneuf et de Dame Mary.

1685. — 28 mars, François Gilbon, laboureur.

1688, le jedy vulgairement dit Gras, le 26 Février, *proche la chaire à prescher*, Jeanne Descoze, 46 ans, f^me de Claude Mahy, m^d mercier.

Le vendredy 5 mars, dans le même endroit Jacques Mahy, fils de Claude, 20 ans, et, le même jour, de ce dernier, âgé de 54 ans.

Décès dans la même famille dus assurément à un mal contagieux.

1689. — 10 août, François, 10 ans, fils de défunt Claude Mahy.

1690. — Mardy 26 sept^{bre}, *proche la porte de l'autel de la Ste Vierge*, Claude Gallier, lab^r à Villepion.

1691. — 24 juillet, *chapelle de la Vierge*, Marguerite de Cœurs, fille âgée de 80 ans. Elle était sœur de feu M. du Bourgneuf.

— 17 7^e, *chapelle de la Ste Vierge*, Denise ... (1) fille de ..., boulanger à Paris, âgée de 12 ans, chez M. Savouré au Bourgneuf, morte d'une mort subite.

1697. — 7 sept^{bre}, une petite fille appartenant au S^r Prévost de cette ville (2), âgée de 6 mois, en nourrice chez Pierre Poullard.

1698. — 23 octobre, *vis à vis la chaire*, Guillaume Mahy, 23 ans, fils de feu Claude, lequel estant mort en la paroisse Notre-Dame a esté transporté en cette p^{sse}.

1702. — 7 octobre, *chapelle de la Ste Vierge*, Louis Brizion, âgé de 7 ans.

— 31 x^{bre}. *Chapelle de la Ste Vierge*, Marguerite, enfant de 10 mois, fille de M. Lefebure, directeur du bureau des lettres de cette ville.

1703. — 14 mars, *chapelle de la Ste Vierge*, Marguerite Marie, f^me de Marin Savouré l'aîné, 72 ans.

1704. — 12 juin, *chapelle de la Vierge*, Louis, fils de Marin Savouré.

1705. — 3 sept^{bre}, Nicolas, fils de Marin Savouré, m^d.

1708. — 8 nov., Cantien Herblot, *au dessous de la chaire*.

1709. — 13 janvier, Denise Vezard, 7 mois.

(1) En blanc dans le texte.

(2) Julienne-Françoise, fille de François-René PROVENSAL, président-prévôt d'Etampes, et de Marie LE GRUET, baptisée à Saint-Basile, le 4 mai.

Un fils du prévôt, né l'année suivante, eut pour parrain à Saint-Basile, Guillaume de Maisoncelles, brigadier des armées du Roi, et pour marraine, « Madame Françoise d'Aubigné, dame et marquise de Maintenon » (représentée par la femme du parrain).

1709. — 24 février, Alexis Rué, 1 jour.
— 25 — Ant. Baudry, fils de Pierre Baudry.
— 26 mai, Magdelaine, 6 mois, fille d'André Dochès, huissier (enfant en nourrice).
1710. — 7 février, dans le milieu du chœur, *entre le sanctuaire et le lutrin*, Jean du Coudray, curé de S. Pierre.
1711. — 6 janvier, Madeleine Lelis, f^me de Jean Robert, laboureur.
— 12 février, Simon Moulin, 10 ans, fils de déf^t Pierre et d'Estiennette Colliot.
— 13 février, Françoise Moulin, 7 ans, sœur du précédent.
— 17 février, Pierre Le Saz, fils de Claude et de Claudine Rivière.
— 25 avril, Louis Laumosnier, fils de Pierre et de Marguerite Gauthier.
— 10 octobre, François Savouré, 4 ans, fils de Marin et de Marie Villemère.
— 24 novembre, Juliane, 9 mois, fille de Cantien Trinité et de Marie Guillot.
1712. — 30 octobre, *devant l'autel de la Vierge Marie Foise* Gabrielle Vedeau de Grandmont, fille de messire François Vedeau de Grandmont, conseiller au Parlement de Paris, morte subitement dans la maison du Bourgneuf, lieu de sa demeure, âgée de 56 ans et religieuse de la congrégation de Notre-Dame de Houdan.
1713. — 24 nov., Anne Charlotte de Germain de Guérin, baptisée le 5 du même mois.
1714. — 24 mai, Nicolas, fils de Nicolas Baudet et d'Anne Bonneau.
— 9 Avril, Marie Dagnet, femme de messire Jacques Le Serf, S^r du Mesnil et de Launay, conseiller au Parlement de Rouen, décédée au Bourgneuf, lieu de sa demeure.
— 27 septembre, Florine Hardy, f^me de Jean Baron.
— 12 décembre, *vis à vis l'autel de la Ste Vierge*, Anne Vedeau de Grandmont, veuve de feu messire Alphonse de Germain de Guérin de Moulineuf, vivant gouverneur de la ville et château de Namur, 70 ans.
1715. — 24 janvier, proche sa mère, Antoine, fils de Jean Baron et de Florence Hardy, demeurant à Boismercier.
— 27 octobre, Françoise Collet, 11 ans, fille de Jean, laboureur aux Granges S^t Pair (*sic*), hameau de cette paroisse, et de Jacqueline Flagis.

— 16 décembre, Pierre Rué, vigneron, 46 ans, demeurant rue de l'Alun, veuf d'Anne Charier, sa seconde femme.

1716. — 12 janvier, inhumé dans l'église ne l'ayant pas été au cimetière à cause de la rigueur de l'hiver, Marguerite Laumosnier, 56 ans, veuve de Jean Langlois.

— 22 janvier, Jacques, fils d'Antoine Valot et de Denise Vézard (15 jours).

— 1 février, Antoine, fils d'Antoine Duverger et de Marie Anne Touchard (2 mois).

— 28 mars, Marie Louise, baptisée le 23, fille de Marin Savouré et de Marie Villemère.

— 30 novembre, au milieu de la nef, Cantienne, 2 ans, fille d'Etienne Laumosnier, marguillier et de Cantienne Mahy.

1718. — 18 septembre, Françoise Simonneau, 78 ans, fille.

1719. — 16 mars, Fois Bourgeois, charcutier.

— 14 juillet, François Maupas, curé de la paroisse St Pierre.

1721. — 22 septembre, Antoinette Savouré, v^e de Nicolas Bernier.

— 6 octobre, Louis Boudeaux, maître de la Herse.

1722. — 12 septembre, Madeleine Blanchet, femme de Jean Chanfrein, marchand mégissier, mariée du 17 août, fi'e de défunt Simon et de Marie Antoinette Naudet, de St Pierre d'Etampes.

1724. — 9 juillet, Catherine Sergent, 53 ans, femme d'Etienne Hautefeuille.

1728. — 1 novembre, Jacques, fils de Jacques Michel Picart et de damoiselle Edeline (2 ans 1/2).

1729. — 18 avril, André (*sic*), veuve de Cantien Herblot.

1730. — 6 janvier, Louis Haudry, meunier.

1733. — 8 juillet, Louis Chrétien Hochereau, enfant en nourrice de Louis Chrétien, élu, et de Marie Dramard.

1735. — 24 novembre, Françoise Coutault, veuve de Louis Haudry, meunier.

1737. — 8 novembre, Jean B^{te} Ménager, maître charron.

1739. — 10 juillet, Cantienne (3 ans), fille de Pierre Haudry, meunier, et de Marie Madeleine Bouchez.

1741. — 10 mai, Pierre Haudry (enfant des précédents).

— 3 juillet, Madeleine Bouchez, 27 ans, femme de Pierre Haudry.

1743. — 5 janvier, Pierre, enfant de Pierre Haudry et de Jeanne Huteau (en 2^e mariage).

1746. — 14 octobre, Pierre (enfant des précédents).
1748. — 20 février, Marianne, 28 mois, fille de Louis Carnevilliers, boulanger, et de Marianne Cochon.
1750. — 26 juin, Pierre, 4 mois, fils de Pierre Haudry.
— 9 Août, Adélaïde Camille de Valory de Lucé, 19 mois.
1752. — 7 juin, Guy René de Valory, 7 mois.
1753. — 13 février, Jean Baron, laboureur, 83 ans.
— 16 mars, Pierre Dumortous, 6 ans 1/2.
1754. — 3 octobre, Marie Blanche Sophie Tiffonnet, 7 mois, fille de Louis, receveur du bureau de la porte S. Pierre, et de Marianne Sédillon, en présence de Fois Joseph Tiffonnet, curé de cette p^{se}.
1755. — 5 avril, Louis Fois Samuel Haudry, 23 mois.
— 2 mai, Louis Basile Carnevilliers, 6 ans.
— 20 nov^e. Jean Coutault, garçon âgé de 80 ans.
1758. — 22 7^{bre}. Dame Henriette Fois le Camus, 63 ans, f^{me}. du marquis de Valory.
— 17 nov^e. Louise Sophie de Valory (enfant).
— 19 x^e, Jeanne Dumortous, 14 ans.
1760. — 31 mai, Jeanne Huteau, f^{me} de Pierre Haudry.
— 11 nov^e., Fois Tiffonnet, curé de la p^{se} S. Pierre.
1761. — 22 may, Henriette Edmée de Valory, f^{me} de Fois Marthe Hubert de Valory, 39 ans.
1763. — 29 octobre, Madeleine Haudry, fille de Pierre et de Madeleine Boucher, 25 ans.
1764. — 24 mai, Jean Louis Compain, boucher, 67 ans.
1765. — 27 mai, Pierre Robert, viv. laboureur, 86 ans.
— 26 octobre, Jeanne Françoise Sureau, f^{me} de Julien Dumortous, m^d épicier, 44 ans.
1766. — 5 mai, Jean Claude Regnault, bourgeois de Paris, Sr Dherbelot, 64 ans, en présence d'Anne François Thibault, chanoine de Notre-Dame.
— 20 mai, Julien Dumortous, m^d épicier, veuf de Jeanne Sureau.
1771. — 5 mars, Marguerite Claudet, f^{me} du Sr Jean Baron.
— 6 juin, Jean Baron, hôtelier.
— 13 octobre, Marie Jeanne Baudet, veuve de Jean Louis Compain, boucher.
1772. — 24 avril, Marie Françoise Dumortous, enfant de Julien et de Marie Davoust.

1774. — 20 octobre, dans *la chapelle de St-Nicolas*, Guy Henri Louis, marquis de Valory.

1775. — 3 octobre, Henriette Compain, femme de Louis Baudet.

Ce fut la dernière inhumation dans l'église de S. Pierre. On sait que, sur la demande du clergé, fut promulguée le 10 mars 1776, une déclaration qui interdisait les sépultures dans tous les établissements affectés à l'exercice du culte, à la seule exception des ecclésiastiques et fondateurs de chapelles.

LE PRIEURÉ

Nous avons constaté, en commençant cette notice, la haute antiquité du prieuré de S^t Pierre d'Etampes, nous avons vu quelles étaient ses prérogatives et quels biens il possédait (1).

Nous ne connaissons pas les noms des prieurs qui ont précédé Martin Séguier convoqué à ce titre, dans l'état de l'Eglise, à la rédaction des Coutumes d'Etampes, en 1556. Frère, croyons-nous, du célèbre magistrat Pierre Séguier, mort en 1580, il était prêtre et conservateur des privilèges de l'Université ; il a laissé différents écrits publiés de 1570 à 1580.

En 1557, il était remplacé dans ses fonctions à Etampes par « Jehan Dolibea » prestre prieur fermier du prieuré de S^t Pierre, dont nous trouvons le nom dans les cahiers de Notre-Dame, à la date du 14 janvier de la même année.

1593. — Une maison et ses dépendances sise dans la grande rue du bourg S^t Pierre (rue du Bourgneuf), ayant appartenu successivement aux Mouton, Mainfroy, Faye et Rigault, est mentionnée comme étant tenue en censive du Prieur et chargée de 4 livres tournois envers Jacques Paris, marchand tanneur à Étampes.

Un neveu, ou au moins un parent, de Pierre et de Martin Séguier succéda à Jean Dolibea. Conseiller et aumônier du Roi, chanoine de l'église cathédrale de Paris, Nicolas Séguier « Prieur de S^t Pierre » est parrain à Saint-Basile, le 30 Août 1610, avec Pierre

(1) Les Pères Chartreux d'Orléans, en leur qualité de prieurs de Saint-Pierre, ont justice haute, moyenne et basse, exercée par un prévôt dans le faubourg, le long de la grande rue, depuis l'église jusqu'au carrefour où l'on voit un orme et une table de grès. Le reste de ce faubourg avec les hameaux de Bretagne, de Guignonville, les Roches, les Granges Notre-Dame, Bois-Mercier, etc., font partie de la prévôté d'Etampes (Dom B. FLEUREAU).

Baron, docteur en médecine, suivant l'ancien usage qui donnait deux parrains et une marraine à un garçon, deux marraines et un parrain à une fille. Les deux parrains étaient assistés de « damoiselle Marie Garrault, femme de Pierre Petit, capitaine des Guides du Roi, seigneur de la Montagne ».

Nicolas Séguier, prieur de S^t Pierre, est encore parrain en cette paroisse, le 2 octobre 1612 et le 4 octobre 1613.

Un état des censitaires du prieuré en 1616 nous apprend qu'à cette époque, on comptait dans la paroisse sur 254 censitaires y demeurant, 62 vigneron, quelques artisans et gens vivant de leurs revenus, 2 bouchers, 1 boulanger, 3 hôteliers et un pâtissier, le reste se composait de laboureurs.

En 1620 (10 juillet) est mentionné messire François Tartasson, « prestre desservant le prieuré de S^t Pierre ».

La ferme du prieuré de S^t Pierre fut unie en 1624 à la Chartreuse d'Orléans ; elle consistait en terres labourables, prés, champarts, dîmes et droits seigneuriaux (1).

Le 3 Juin, M^{re} Louis de Mesgrigny, conseiller et aumônier du Roi, prieur commendataire de S. Pierre, passe, avec M. Pierre Le Roy, prestre, curé, vicaire perpétuel de la p^{re} dudit S. Pierre, un acte par lequel Louis de Mesgrigny charge le curé de faire et faire faire (à sa place) tout et tel service *in divinis* moyennant une rente annuelle de 60 livres payable de 6 mois en 6 mois, le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre, et la jouissance pour Pierre Le Roy de toutes les offertes qui appartiennent au Prieur, tant aux festes solennelles qu'aux jours de services des trespasés où il y a trois pots de vin et trois pains (2).

1628. — Le 28 août, le 29 7bre et le 17 octobre, les actes sont rédigés et signés par M^{re} Moynerie, prestre desservant le prieuré de S. Pierre ; dès le 4 Xbre suivant, il est remplacé par M^r Antoine Le Merle, vicaire, qui s'oblige envers Louis de Mesgrigny à remplir toutes les charges spirituelles incombant au Prieur, moyennant une indemnité de 75 livres par an et le logement ². Il est cité en la même qualité en 1629 et quelques années après comme l'indique la note suivante :

« Le 7 juillet, 1633, Le Merle était desservant, et en 1634, Le-feuve, vicaire ; et la même année, 1634, les Chartreux qui avaient

(1) *Etampes pittoresque*, I, p. 229.

(2) Arch. de Seine-et-Oise. G 657.

à payer et payaient actuellement le curé Chassecuillier et Lefeuve, vicaire de la paroisse, s'obligent par la transaction de cette même année 1634, à payer à Chassecuillier, curé, 60 livres pour acquitter les offices de leur prieuré, offices qu'acquittait ledit Le Merle, que les Chartreux disent, dans la transaction, s'être retiré de leur desserte en 1634. Lefeuve faisait les fonctions de vicaire en 1634, Chassecuillier celles de curé en 1634 ; encore Le Merle faisait celles de desservant ce prieuré en 1634 et les Chartreux prirent l'obligation cy-dessus, de façon que le curé Chassecuillier (refusant ?), le vicaire et le desservant *était substitué* par le curé moyennant la rétribution portée dans la transaction » (1).

L'explication de cette note un peu confuse est donnée par des actes concernant des différends élevés à cette époque entre le prieur et le curé de S. Pierre au sujet de leurs droits, prérogatives et devoirs respectifs conservés aux archives de Seine-et-Oise (G. 657).

1639. — Mention au registre : « le mardy 19 juillet, M. Boullemier a commencé à desservir le prieuré de S. Pierre ». Il était vicaire de la paroisse ainsi que nous l'avons vu.

En l'année 1647, il y eut une transaction sur les droits de censive et de justice en la maison et enclos du Bourgneuf, entre Dom Sébastien Mercier, prêtre, religieux profès et prieur de la chartreuse d'Orléans, tant pour lui que comme procureur de Dom Pierre Boucher, vicaire ; Dom Guillaume Pastey, Dom Michel Ragaud, procureur et dom Hilarion d'Espineu, sacristain, tous prêtres et religieux de la Chartreuse, d'une part, et Catherine Gobelin, veuve de noble homme Bénigne Le Ragois, seigneur du Bourgneuf, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs ; Jacques Dujardin, conseiller à la Cour des Aydes de Paris, au nom et comme procureur de Bénigne Le Ragois, fils du défunt et de feu Catherine Gosnier, sa première femme ; Marie Le Ragois ^{f^me} du S^r Dujardin ; et Madeleine Le Ragois, femme de Charles Hervé, S^r de La Boissière, conseiller au Parlement de Paris, d'autre part (2).

Il fut fait, en 1648, par Fleury, l'arpentage et le mesurage du territoire de Saint-Pierre et, en même temps, le bornage entre ce territoire et les terres de la seigneurie voisine de Mesnil-Girault.

En 1707, la ferme du prieuré de S. Pierre rapportait 1300 livres aux

(1) Registres paroissiaux de Saint-Pierre d'Etampes.

(2) Arch. de Seine-et-Oise. E 3802.

Chartreux d'Orléans, la ferme de Dhuison dépendait du prieuré d'Étampes (1).

Ce dernier servait à l'occasion d'asile et de refuge aux malheureux, ainsi qu'en témoignent les actes suivants :

« Le 26 juin 1691, à l'heure d'une après minuit, a esté baptisé sous condition, Pierre, lequel a esté trouvé à la porte de notre église, dont les père et mère nous sont inconnus et qui a esté levé d'icelle par M^{re} Nicolas Guyot, prévost de la justice de MM. les Chartreux, seigneurs et haut justiciers de cette paroisse. Parrain, Pierre Le Mant, sergent royal au bailliage ; marraine, Juliane Bault, f^{me} de Pierre Cananaux ».

Cet enfant, mis en nourrice chez cette dernière, aux frais des Chartreux, mourut le 29 août suivant.

29 juin 1715. — Inhumation au cimetière, de Jean, 4 ans, fils de Jean Noty, natif de la p^{se} de Bourgneuf, soldat des Invalides, et de Françoise Perclaude, mort au prieuré de S. Pierre.

Pierre Jabineau de la Voûte, procureur au bailliage d'Étampes, juge civil et criminel du prieuré de S. Pierre, au nom et comme fondé de procuration spéciale des Chartreux d'Orléans, cède à Guy Louis Henri, marquis de Valory « un espace de mesure où était cy devant une maison dont il ne reste qu'un monceau de pierres, avec un petit terrain derrière en triangle, assis au faubourg S. Pierre dudit Étampes, faisant le coin de la rue du Sablon et de celle de l'Avaloir, vis à vis la maison du prieuré, qui appartenait aux dits Chartreux moyennant le paiement d'une rente de trois livres à l'œuvre et fabrique de S. Pierre, en l'acquit et décharge de la Chartreuse d'Orléans.

C'est sur ce terrain qu'est bâti l'*Auditoire*.

Des quittances de cette rente annuelle sur une maison servant aux audiences de la justice, payée par les Valory aux marguilliers de la Fabrique sont mentionnées, à la date de 1745, dans l'Inventaire des Archives de Seine-Oise (E 3762).

En 1736, il paraît un mémoire imprimé relatif aux différends entre le prieur et le curé de S^t Pierre, subsistant depuis 1634, en faveur des « marguilliers et habitans, demandeurs, contre le prieur et les religieux de la Chartreuse d'Orléans se *prétendant* prieurs du prieuré de S^t Pierre d'Étampes, défenseurs ».

Par acte du 2 juillet 1753, les Valory acquièrent de ces derniers

(1) *La Chartreuse d'Orléans*, par l'abbé Cochard.

le droit de haute justice, sous le titre de prévôté, sur les maisons et héritages relevant en censive du prieuré (1). Pour ce, ils leur payèrent une rente seigneuriale annuelle de cent cinq livres (2).

Il existe, aux mêmes fonds, des quittances de cette rente due par les seigneurs du Bourgneuf et reçue successivement des Valory, par les receveurs des religieux, Etienne Grugeon et sa veuve Marguerite, Antoine Gervais Béchu, Louis Gerosme, leurs co-héritiers et ayants-droit.

En 1791, Charles Jean Marie de Valory, seign^r du Bourgneuf, fait offre aux administrateurs du directoire du district d'Étampes. par Jean Elie Fromentin, 1^{er} huissier audiencier au tribunal du district, de la somme de 2051 livres 1 sou pour rachat et amortissement de la rente foncière de 100 livres provenant de la vente des fruits et censives du prieuré, faite le 2 juillet 1753 à Guy Louis Henry de Valory par les Chartreux d'Orléans, le 2 juillet 1753.

Le bail suivant, daté du 26 mars 1788, donne tous détails sur les biens du prieuré à la fin du XVIII^e siècle. Nous le copions presque intégralement (3).

« Par devant les notaires à Orléans soussignés fut présent très R. P. Dom Bernard Benoist, prêtre, religieux, prieur de la Chartreuse d'Orléans et covisiteur de la province de France sur Loire. Lequel donne à titre de ferme pour le temps de 9 années entières et consécutives qui commenceront pour les bâtiments et les terres labourables aux guérets de Pasque de l'année 1792 et pour les prés, dixmes et champarts par la récolte de l'année suivante 1793 et promet de faire jouir pendant ledit tems, Nicolas Barué, laboureur, demeurant au quartier de Longueville, p^{ss}e de Dhuison, près Etampes, tant en son nom que se portant fort de Catherine Briquet, sa femme, par laquelle il promet de faire ratifier les présentes et en rapporter acte en forme, à ses frais, à la première réquisition dud. R. P. et la faire obliger solidairement avec lui à l'entière exécution de toutes les clauses insérées au présent bail et au payement de la ferme cy après pour faire laquelle ratification, il déclare qu'il l'autorise dès à présent sans que sa présence soit alors nécessaire.

« Lequel Nicolas Barué au dit nom, à ce présent et acceptant, prend aud. titre et pour led. tems :

(1) Arch. de Seine-et-Oise. E 3833.

(2) Arch. de Seine-et-Oise. E 3865.

(3) Arch. de Seine-et-Oise. G 657.

« Le revenu temporel du prieuré de S^t Pierre d'Etampes consistant en maison seigneuriale, un colombier à pied, grange champarteresse, écurie, bergerie, étable et jardin, le tout enclos de murs, les terres labourables qui sont aux environs de lad. maison contenant 4 arpents, demi quartier ou environ tenant d'Orient au prieuré, d'Occident sur la sente des prés, du midy au clos de M. de Valory et du nord aux héritiers de M. Villebazin (1).

« Un arpent de terres cy-devant en vignes au quartier des gros de Tropida, ou des Blanches (2), tenant du midy sur la sente des Blanches, tenant d'Orient au S^r Duverger, d'Occident à Antoine Vallot, du nord à...

« Plus les dixmes dans toute la p^{ss}e de S^t Pierre d'Etampes et les droits de champarts sur les terres et champniers de la Boulize, pointe aux postes, voye Trainse, court réage et les petites métaïries.

« Plus les terres de la métairie des Granges S^t Père sans aucuns bâtiments et du domaine ancien dud. prieuré dont la déclaration suit : savoir :

« 36 arpents au champnier de la Belle Croix tenant du nord sur le chemin des Morts, d'occident aux Dames de Villiers (3) et à messieurs de Notre-Dame d'Etampes, d'un bout du midy et d'un bout en houches (hache?) sur les dames de Villiers et autres, d'autre long aux héritiers du S^r de la Beauvoisière (4) tenant en houche (?) du côté du midy sur M. de Valory.

« 36 arpents aux champniers de la mer de Bœuf (5) tenant du midy sur le chemin de Brouy, d'occident à la pièce cy-dessus, d'orient au S^r Pépin et autres et du nord sur le chemin des Morts.

« 38 arpents compris un arpent de mazures appelées Vieille Grange de S^t Pierre au chantier de la Marre Bourgault (6) tenant du midy sur le chemin des Morts, d'orient à MM. de S^{te} Croix d'Etampes, du nord sur MM. de Valory et Pépin en hache sur la dl^{le} Dorval (7) et d'occident aux héritiers de M. de la Beauvoisière.

(1) VIART DE VILLEBAZIN.

(2) Actuellement section D.

(3) Qui possédaient autrefois la Grange-aux-Nonains, près la Grange-Notre-Dame ou Saint-Père. Elles avaient alors 58 arpents 25 perches loués à la veuve Lemaire.

(4) Claude Clément BUCHÈRE, écuyer ordinaire du Roi, S^r de la Beauvoisière.

(5) *La Mare de Beule*, section D ?

(6) Section D.

(7) VIART D'ORVAL.

« Et 5 arpents de prez tenant d'orient sur la sente des prés, d'occident sur la rivière de *Jouinne*, du midy au Sr Delisle et autres et du nord aux héritiers de M. de Villebazin.

« Plus la rente foncière et seigneuriale de 100 livres par an et les 100 sols de rente de même nature pour le droit d'indemnité à raison des terres actuellement plantées en bois le tout dû audit prieuré par M. le marquis de Valory, seigneur du Bourgneuf et généralement tout ce qui dépend dudit prieuré assis audit Etampes, sous les réserves que fait led. R. P. prieur de la moitié au total des grosses, menues et vertes dixmes de la p^{ss}e de Dhuison, ainsi que du domaine de Boisseaux qui dépend dud. prieuré de St Pierre, de la chambre, destinée pour le logement des R. R. P. P. de la Chartreuse dans les bâtiments dud. prieuré, de la maison du vicaire et jardin et de tout ce qui dépend de la ferme de Boisseaux, dans lesquelles choses réservées, ledit Nicolas Barué ne pourra rien prétendre. Et prendre ce que dessus affermé tel que le tout se poursuit et comporte.

.

« Fait et passé à Orléans es étude pour le preneur, et à l'égard dudit R. P. au couvent de la Chartreuse d'Orléans, le 26 mars 1788, et a led. R. P. signé après que le preneur a eu déclaré ne le sçavoir, de ce enquis ».

La minute est ainsi signée : Fr. Bernard Benoist prieur de la Chartreuse d'Orléans, Petit et Porcher, notaires.

« Contrôlé à Orléans le 7 avril 1788 par Guibourg qui a reçu 46 livres 10 sols », etc.

Ce bail était fait moyennant diverses charges, entre autres « de payer annuellement 18 livres pour... l'entretien du luminaire de lad. p^{ss}e S. Pierre d'Estampes ; de la fournir de vin et d'eau pour célébrer la sainte messe en lad. p^{ss}e, de payer aussy annuellement 3 livres au sonneur, 3 livres à la fabrique, 650 livres au curé, 150 livres... pour l'entretien du vicaire — et la somme de 1250 livres en argent, 100 mines de bled, 100 mines d'avoine et 20 mines d'orge, le tout mesure d'Orléans, bon, loyal et marchand... et 6 mines de *poids* ronds, même mesure, le tout de ferme pour chacun an ».

LES RECEVEURS DU PRIEURÉ

1617. — Pierre Charpentier.

1634. — Citation de Cantien Dramard, vivant receveur du prieuré.

1647. — François Baudry, receveur du prieuré, époux de Martine Duris.

1654. — Louis Aleps, laboureur et receveur des R. P. Chartreux d'Orléans, fils de Louis, laboureur, et de Marie Amyard. Il eut un frère, Jean, qui fut marié à Philippe Gabaille, à La Ferté Alais en 1660, et une sœur, Denise, marraine d'un de ses enfants, femme en 1670 de Jean Moreau, fils de Jean, procureur ès sièges royaux d'Estampes. Il contracta trois alliances :

1^o avec Catherine Baron, morte en 1654,

2^o avec Perrine Gillet, d'Aunay-sous-Auneau, dont il eut plusieurs enfants, morts jeunes et une fille Marie, citée en 1668.

3^o avec Marie Fontaine, sœur du curé de S. Pierre. « Le 4 juin 1663, mariage célébré par M. Petit, chanoine de S^{te} Croix, entre Louis Aleps, laboureur, receveur du prieuré de S. Pierre, et Marie Fontaine, fille de feu Denys, marchand d'Estampes, et de Marguerite Boullemier, en présence de parens et amis : Jean Aleps, Jean Baron, Nicolas Compotier, Pierre Charpentier, Antoine Brunet, Denys Leblanc, etc., et de moy (Fontaine, curé, frère de la mariée).

Ils eurent aussi plusieurs enfants dont aucun ne survécut.

Fréquemment cité en qualité de parrain à S. Pierre, notamment le 3 octobre 1669 où la marraine fut damoiselle Louise de Languedou, fille du seigneur de Pussay, Louis Aleps qui exerçait en même temps les fonctions de procureur fiscal de la Seigneurie, mourut en 1675 à l'âge de 43 ans.

Sa veuve, Marie Fontaine, se remaria le jeudy 24 février 1678, avec Pierre Bredet, boulanger de la p^{se} S. Basile, qui remplit les fonctions de receveur jusqu'à sa mort survenue en 1681. Nous trouvons dans les archives du Loiret, une transaction du 11 mars 1694, qui termine de longues procédures civiles et criminelles faites tant à Estampes qu'au Parlement *depuis 1691*, contre Marie Fontaine, veuve de Pierre Bredet, fermière du prieuré de S. Pierre, en suite de sa banqueroute, et contre Claude Gallier, son gendre, et autres qui auraient détourné une partie des effets de Marie Fontaine.

Claude Gallier, qui était laboureur à Villepion (1) étant tombé malade chez sa belle-mère, y était mort en 1690 et avait été inhumé dans l'église le 6 août.

1692. — Maximilien Arnoult, receveur du prieuré, époux de Jeanne Chevallier, dont la fille, Françoise Arnoult, épousa, le 19 novembre 1693, Alexis Desforges, fils de l'hôtelier du *Lion d'Argent*.

Maximilien Arnoult est cité dans l'inventaire des archives de Seine-et-Oise (E. 3810, 1690-1739).

« Vente de la part advenue par succession à Anne Elisabeth Martin, faite par elle et son mari, Jean Lagoubée, bourgeois d'Avranches, en maison et terres, à Maximilien Arnoult, receveur du prieuré [de S. Pierre], et greffier en chef de la maréchaussée d'Etampes (succession de François Martin et de Marie Constant).

1697. — Cantien Gabiliau, époux d'Andrée Desforges, receveur.

1702. — Jehan Hardy, époux de Marie Ronceret.

1708. — Vincent Hélie, receveur des Chartreux, dont le prédécesseur paraît avoir été Cantien Herblot, enterré dans l'église, le 8 novembre de la même année.

1713. — Etienne Grugeon, époux de Magdeleine Daleine, encore cité comme receveur en 1734, et à qui succédèrent, jusqu'à la Révolution, d'abord sa veuve, puis Antoine Gervais Béchu et Louis Gérosme.

(A suivre)

Ch. FORTEAU.

(1) Eure-et-Loir.

